



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 65559

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur le bilan provisoire des créations de places en crèches pour 2014. En effet le Gouvernement a signé en juillet 2014 une convention d'objectifs et de gestion (COG) très ambitieuse avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). L'objectif est de créer 275 000 solutions d'accueil supplémentaires pour les enfants de moins de trois ans d'ici à 2017 au plan national. Il souhaiterait connaître le nombre de création de places de crèches sur le département des Pyrénées-Orientales et si ce nombre correspond aux ambitions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65559

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8359

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)